

Mardi 24 juin 2025

---

*Communiqué de presse*

---

À l'occasion de l'audition de Madame la ministre Agnès Pannier-Runacher, en date du mercredi 17 juin, les députés du Groupe d'études Chasse et Pêche à l'Assemblée nationale ont fait part de leur désapprobation concernant un projet de décret relatif à la chasse au gibier d'eau.

Les députés présents ont exprimé trois exigences claires à l'attention du gouvernement :

- Attendre les recommandations scientifiques européennes, et s'y conformer, avant toute prise de position sur un éventuel moratoire touchant certaines espèces migratrices ;
- Refuser toute surtransposition des exigences communautaires, en veillant à ne pas adopter un cadre réglementaire plus contraignant que ce qui est exigé au niveau communautaire ;
- Écarter les décisions unilatérales et non scientifiquement justifiées, pour privilégier une coordination à l'échelle européenne, cohérente avec la réalité des voies de migration.

Toutes décision précipitée, isolée, sans fondement scientifique solide ni cadre européen partagé, serait non seulement inefficace, mais politiquement contre-productive. Elle alimenterait un ressentiment croissant dans les territoires ruraux, et nourrirait le sentiment que la France est systématiquement encline à complexifier et restreindre l'exercice de la chasse.

---

*Annexe*

---

Alors que le groupe d'experts (TFRB) mandaté par la Commission européenne pour évaluer la durabilité de la chasse de 33 espèces n'a identifié que trois espèces (fuligule milouin, caille des blés et canard siffleur) comme devant faire l'objet d'une gestion adaptative, la France envisage de restreindre ou de suspendre la chasse de neuf espèces, dont certaines non concernées par l'analyse européenne, comme la grive mauvis ou le lagopède alpin.

Ce positionnement du ministère de la Transition écologique n'est pas conforme aux résultats scientifiques disponibles, ni aux décisions prises au niveau européen : aucun autre État membre n'a engagé de telles restrictions à ce stade. La Commission européenne elle-même, après les premières recommandations contestées de novembre 2024, a suspendu toute décision et reconnu la nécessité d'attendre les nouvelles analyses à l'automne 2025.

Il est incompréhensible qu'à chaque évolution réglementaire, la France soit à l'avant-garde des restrictions, alors même que les autres États membres appliquent les textes avec bien plus de mesure. Cette situation installe un sentiment d'injustice croissante et de déclasserment cynégétique dans nos territoires.

Le groupe d'études appelle donc à une remise à plat du calendrier et de la méthode : il n'y a aucune urgence scientifique ni juridique à précipiter la publication d'un décret contesté, déconnecté des dynamiques européennes et qui porterait un coup supplémentaire à une chasse déjà fragilisée. Enfin, le groupe d'études Chasse et Pêche de l'Assemblée nationale appelle solennellement le gouvernement :

- À suspendre le projet de décret en l'état ;
- À engager une véritable concertation fondée sur les données actualisées à l'automne 2025 ;
- À s'engager clairement contre toute surtransposition, afin de préserver une équité minimale au sein de l'Union européenne.

.....

Communiqué de presse cosigné par les membres du groupe d'études Chasse et pêche de l'Assemblée nationale suivants :

Alexandre ALLEGRET-PILOT  
Brigitte BARÈGES  
Christophe BARTHES  
Valérie BAZIN-MALGRAS  
Christophe BLANCHET  
Anne-Laure BLIN  
Sylvie BONNET  
Jean-Michel BRARD  
Xavier BRETON  
Danielle BRULEBOIS  
Fabrice BRUN  
Jérôme BUISSON  
Eddy CASTERMAN  
Marc CHAVENT  
Caroline COLOMBIER  
Pierre CORDIER  
Romain DAUBIÉ  
Charles DE COURSON  
Marc DE FLEURIAN  
Sandra DELANNOY  
Vincent DESCOEUR  
Philippe FAIT  
Marc FESNEAU  
Nicolas FORISSIER  
Stéphanie GALZY  
Christian GIRARD  
Daniel GRENON  
Pascale GOT  
Julien GUIBERT  
Marine HAMELET

Sébastien HUYGHE  
François JOLIVET  
Daniel LABARONNE  
Hélène LAPORTE  
Guillaume LEPERS  
Delphine LINGEMANN  
Marie-France LORHO  
David MAGNIER  
Pascal MARKOWSKY  
Nicolas MEIZONNET  
Jérôme NURY  
Christophe PLASSARD  
Alexandre PORTIER  
Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK  
Julien RANCOULE  
Emeric SALMON  
Freddy SERTIN  
Jean-Pierre TAITE  
David TAUPIAC  
Antoine VILLEDIEU  
Jean-Luc WASERMANN